

LE SERVICE DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE VIALINK SIGN AU PLUS HAUT NIVEAU DE QUALIFICATION EUROPÉEN

RegTech de référence en France, VIALINK reçoit de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) le Visa de sécurité pour la qualification eIDAS de son service de signature électronique VIALINK SIGN et particulièrement sur les fonctions de cachet de celui-ci.



La qualification validée officiellement par l'ANSSI le **23 Octobre 2020** permet à VIALINK d'intégrer le cercle très fermé des prestataires présents sur la Trusted List européenne (**EUTL**). Plateforme de contractualisation digitale pensée pour **optimiser** de bout en bout tous les **parcours clients**, VIALINK SIGN intègre également le **catalogue** des produits et services qualifiés par l'ANSSI.



« L'obtention de la qualification de l'ANSSI est une reconnaissance de nos efforts d'amélioration continue de nos services. Elle est un gage de confiance et de sécurité pour nos clients et conforte la visibilité de notre solution de signature électronique au niveau européen. »

Philippe Sanchis

CEO de VIALINK

Auparavant **déjà conforme au règlement européen eIDAS** (electronic IDentification And trust Services) avec sa signature électronique de niveau avancé, VIALINK complète ainsi sa gamme avec des certificats cachet qualifiés.

La solution de contractualisation digitale VIALINK SIGN, est notamment très utilisée dans les **secteurs bancaire**

(ouverture de compte, prêts), **assurance** (contrats d'assurance-vie) et **immobilier** (mandat de location).

VIALINK SIGN est par exemple utilisée dans le cadre de la **contractualisation des PGE** (Prêts Garantis par l'Etat), afin d'aider les entreprises dans le déblocage rapide de fonds.

« La crise sanitaire et économique que nous traversons a accéléré la transition digitale de manière impressionnante dans certains secteurs. Dans le secteur bancaire, la mise en place de la signature électronique en période de confinement a permis de gagner des jours précieux pour les entreprises lorsque celles-ci font une demande de PGE ».

Philippe Sanchis, CEO de VIALINK

À PROPOS DE

| VIALINK

Tiers de confiance certifié, VIALINK révolutionne les parcours clients grâce à **une solution de vérification automatique des pièces justificatives des dossiers clients et d'une solution de signature électronique**. Son innovation reconnue par de nombreux prix et certifications françaises et internationales, capitalise sur une expérience étendue des métiers les plus exigeants en matière de protection des données personnelles et de confiance. **VIALINK investit chaque année plus de 50% de ses ressources en R&D**. En 2019, elle est distinguée par le magazine CIO Outlook comme l'un des 10 éditeurs de solutions d'automatisation de connaissance client (KYC) à suivre au niveau mondial. Filiale du groupe bancaire BRED Banque Populaire **VIALINK compte plus de 200 clients en France** parmi lesquels BNP Paribas, LCL, Citya ou encore VINCI Construction France.

| ANSSI

Service du Premier ministre rattaché au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (**ANSSI**) **assure la sécurité et la défense des systèmes d'information de l'État et des opérateurs d'importance vitale (OIV)** en créant les conditions d'un environnement de confiance. Promotrice de solutions et de savoir-faire, l'ANSSI participe à la protection et à la défense du potentiel économique de la Nation et assure un service de veille, de détection, d'alerte et de réaction aux attaques informatiques.

CONTACT PRESSE VIALINK :

Julie Dalsace | julie@agence-dadp.fr | 06 78 70 96 05